

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TERMAMYL 2X

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TERMAMYL 2X

Numéro du produit 60228

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Biocatalyseur

Industrie Agro-Alimentaire

Applications industrielles diverses

Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence

national

Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 60228

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Resp. Sens. 1 - H334

humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

TERMAMYL 2X

Mentions de danger H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

Mentions de mise en garde P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection

respiratoire.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un

médecin.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient AMYLASE, A-

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

AMYLASE, A- 2.5 - < 5%

Numéro CAS: 9000-90-2 Numéro CE: 232-565-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119938627-26-XXXX

Classification

Resp. Sens. 1 - H334

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la

composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un

médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer

immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation. Toux. Essoufflement. Respiration sifflante/difficultés à respirer. Les effets peuvent

être retardés.

Ingestion Peut provoquer une irritation. Tractus gastro-intestinal

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

TERMAMYL 2X

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter en fonction des symptômes. Les effets peuvent être retardés. Indications pour le médecin

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la

poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par **Dangers particuliers**

inhalation.

Produits de combustion

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres

gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les

canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de

poussières. Eviter la formation de brouillards.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés

à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou

> assimilé. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Ne pas laisser sécher. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Nettoyer soigneusement

les objets et zones contaminés, en respectant les règlementations en matière d'environnement. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des

déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

TERMAMYL 2X

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section

8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Eviter la formation de brouillards. Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols.

Ne pas laisser sécher.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.

Stocker à des températures comprises entre 0°C et 10°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

AMYLASE, A- (CAS: 9000-90-2)

DMEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 60 ng/m³

Consommateur, Professionnel - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 15 ng/m³

PNEC - eau douce; 5.2 μg/l

eau de mer; 0.52 μg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 65000 μg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

TERMAMYL 2X

Mesures d'hygiène Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne

> pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement

les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un

appareil respiratoire à filtre antiparticules, type P3.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Marron clair. Marron foncé.

Odeur Légère.

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

Hq Pas d'information disponible.

Point de fusion Pas d'information disponible.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Pas d'information disponible.

Point d'éclair Pas d'information disponible.

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Facteur d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Limites Pas d'information disponible.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Autre inflammabilité Pas d'information disponible.

Pression de vapeur Pas d'information disponible.

Densité de vapeur Pas d'information disponible.

Densité relative 1.26

Densité apparente Pas d'information disponible.

Solubilité(s) Non-miscible à l'eau.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

Température de décomposition

Pas d'information disponible.

Viscosité Pas d'information disponible.

Propriétés explosives Pas d'information disponible.

Explosif sous l'influence d'une Pas d'information disponible.

flamme

TERMAMYL 2X

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de

dangereuses stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Eviter la chaleur. Eviter la

formation de brouillards.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique

ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Peut être légèrement irritant pour la peau.

cutanée

dangereux

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Légèrement irritant.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Pas d'information disponible.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

TERMAMYL 2X

Toxicité pour la reproduction - Pas d'information disponible.

fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation. Essoufflement. Respiration sifflante/difficultés à respirer. Toux. Les effets peuvent

être retardés.

Ingestion Peut provoquer une irritation.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

AMYLASE, A-

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >2000 mg/kg, Orale, OECD 401

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Non irritant. OECD 404

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Non irritant. OECD 405

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

vitro remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement

fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

AMYLASE, A-

toxicité aquatique aiguë

TERMAMYL 2X

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 58.3 - 326.7 mg/l, Poissons

OECD 203

Toxicité aiguë -CE₅₀, 48 hours: 31.7 - 457 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques **OECD 202**

Toxicité aiguë - plantes

CE₅₀, 72 heures: >= 5.2 mg/l, Algues

aquatiques **OFCD 201**

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

AMYLASE, A-

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable. OECD 301

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

AMYLASE, A-

Potentiel de

Le produit n'est pas bioaccumulable.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: < 0

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Peut

> provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en

accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

déchets

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

TERMAMYL 2X

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

TERMAMYL 2X

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par

route.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de

navigation intérieures.

CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement

(CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

LE50: limite d'exposition 50

hPa: Hektopaskal

LL50: Lethal Chargement cinquante

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA

STP Stations d'épuration

COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés Acute Tox. = Toxicité aiguë

dans la classification Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë

Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et

sources de données

Information du fournisseur.

Date de révision 30-04-20

Numéro de version 1.000

Numéro de FDS 60228

Statut de la FDS Approuvé.

intégralité

Mentions de danger dans leur H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

TERMAMYL 2X

Signature J Spenceley



Scénario d'exposition Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit Alpha-amylase

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119938627-26-XXXX

 Numéro CAS
 9000-90-2

 Numéro CE
 232-565-6

Numéro index UE 647-015-00-4

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

Portée du processus préparation de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage,

transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande

échelle, échantillonnage et activités des laboratoires associés

Catégories de produit

chimique [PC]:

PC21 Substances chimiques de laboratoire PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Secteur d'utilisation SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC2 Formulation dans un mélange

Propriétés du produit

État Solide, faible empoussièrement, ou: Liquide

Informations sur la

concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 15 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1 tonnes Montant annuel par site 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Libération continue.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais:

Station d'épuration STP municipale

STP)

Information sur la station d'épuration des eaux usées

taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Efficacité de séparation (total): 99.99%

(anglais: STP)

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales

et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

État Solide, faible empoussièrement, ou: Liquide

concentration 0.5

Fréquence et durée d'utilisation

Informations sur la

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 12heures

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par

heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection

techniques

Filtre à particule très efficace (HEPA) prévoir une extraction d'air aux points où se produisent

Comprend des concentrations jusqu'à 15 %. Concentration de la substance dans le produit:

des émissions.

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou

ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

à filtre à particules (FAP): P3.

Information supplémentaire Éviter les projections.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Solide, faible empoussièrement, ou: Liquide

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC2 Formulation dans un mélange

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 20 kg/jour

Air: 0 kg/jour terre: 0 kg/jour

Non-proteolytic enzyme: Formulation or re-packing

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00026 mg/l, PNEC 0.0052 mg/l, RCR 0.05

eau de mer: Exposition 0.000026 mg/l, PNEC 0.00052 mg/l, RCR 0.05

STP: Exposition 0.001 mg/l, PNEC 65 mg/l, RCR 0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 20 ng/m³, DNEL 60 ng/m³, RCR 0.33 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 10 ng/m³, DNEL 60 ng/m³, RCR 0.17 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 6 ng/m³, DNEL 60 ng/m³, RCR 0.1

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 30 ng/m³, DNEL 60 ng/m³, RCR 0.5

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.



Scénario d'exposition

Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit Alpha-amylase

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119938627-26-XXXX

 Numéro CAS
 9000-90-2

 Numéro CE
 232-565-6

Numéro index UE 647-015-00-4

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Secteur d'utilisation SU2b Industries offshore

SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers

SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits

pétroliers)

SU9 Fabrication de substances chimiques fines

SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

SU24 Recherche scientifique et développement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Solide, faible empoussièrement, ou: Liquide

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 15 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.5 tonnes Montant annuel par site 10 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Libération continue.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais:

Station d'épuration STP municipale

STP)

Information sur la station

taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

d'épuration des eaux usées Efficacité de séparation (total): 99.99%

(anglais: STP)

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales

et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Solide, faible empoussièrement, ou: Liquide

Informations sur la

Comprend des concentrations jusqu'à 15 %.

concentration Concentration de la substance dans le produit: 0.5%

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Concentration maximale après

dilution: 0.0065 %

Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 12heures

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par

heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

Filtre à particule très efficace (HEPA) prévoir une extraction d'air aux points où se produisent

des émissions.

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou

ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des

conditions de service.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

à filtre à particules (FAP): P3.

Information supplémentaire

Éviter les projections.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Solide, faible empoussièrement, ou: Liquide

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 250 kg/jour

Air: 0 kg/jour terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00026 mg/l, PNEC 0.0052 mg/l, RCR 0.05

eau de mer: Exposition 0.000026 mg/l, PNEC 0.00052 mg/l, RCR 0.05

STP: Exposition 0.001 mg/l, PNEC 65 mg/l, RCR 0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Non-proteolytic enzyme: Industrial processing aid (including Cleaning in Place)

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 20 ng/m³, DNEL 60 ng/m³, RCR 0.33 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 10 ng/m³, DNEL 60 ng/m³, RCR 0.17 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 6 ng/m³, DNEL 60 ng/m³, RCR 0.1 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 40 ng/m³, DNEL 60 ng/m³, RCR 0.5

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.